

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)

31 décembre 2005
JEU DE L'OIE
Vieille-Ville et
Maison de quartier
(Chausse-coq)
à partir de 17h00

Numéro 98 - hiver 2005 - Paraît 4 fois par an

Editeur responsable: J.D. LORMAND

tirage 7000 exemplaires - AHCVV: CP 3029 1211 Genève 3 - Internet: www.ahcvv.ch

ont participé à ce numéro: Isabel Bejar Alonso (iba), Nathalie Magnenat-Fuchs (nmf), Roman Juon (rj), Jean-Dominique Lormand (jdl), Andrienne Soutter (as), Marie-France Spielmann (mfs)

De Saint Pierre de Ré à Genève

EDITORIAL

Il y a quelques mois la presse française se faisait l'écho d'un fait plutôt alarmant, bien que cocasse. Les habitants historiques de l'île de Ré, pêcheurs de tradition, étaient soudain classés par le fisc français comme faisant partie des grosses fortunes et taxés en conséquence.

Pour ces gens à revenu modeste, vivant pour beaucoup encore de la pêche et, partiellement, durant la belle saison, du tourisme, cette sanction était incompréhensible et insupportable.

Ils étaient bien évidemment victimes de la forte attraction touristique de l'île, d'une demande en biens immobiliers dépassant largement l'offre et par conséquent de la spéculation immobilière: le prix des terrains et des maisons atteignant des sommets, les impôts suivirent cette courbe ascendante.

L'Etat dut intervenir pour permettre à ces Rétais de rester et vivre sur la terre de leurs ancêtres.

Des cas semblables doivent probablement exister sur le sol helvétique, dans des lieux très touristiques comme Verbier ou Gstaad.

Toutes proportions gardées, ils existent aussi dans notre Vieille-Ville et notre Centre-Ville.

En témoignent la lettre d'une habitante du quartier et ancienne présidente de l'AHCVV publiée en page 3, ainsi qu'une interview d'une librairie de la Grand Rue et l'enrichissement très rapide, mais virtuel, d'un membre de notre association

(voir les articles «commerce à remettre» et «devenu riche... malheureusement»).

Notre Centre-Ville se vide et se dénature...

et comme la vie d'une ville est directement dépendante de son tissu social, de ses habitants et du type de commerces qui s'y développent et s'y maintiennent, et non pas seulement de la beauté et de la qualité des ses immeubles et de ses places, il y a péril en la demeure.

L'intervention de l'état français a permis le maintien dans l'île de Ré d'une partie de sa population autochtone qui, sans ce soutien, aurait dû la quitter.

La Ville et l'Etat de Genève doivent impérativement suivre cet exemple. D'abord en restituant des immeubles administratifs du centre ville à l'habitat et en accueillant dans ses arcades des commerces de proximité, tout en favorisant leur survie commerciale (voir également l'article: un rêve partagé). Ensuite en favorisant des projets de coopératives d'habitants et en utilisant toutes les armes juridiques et légales à disposition pour contrecarrer la spéculation immobilière sauvage au centre ville.

Lors de notre dernière Assemblée Générale, des promesses allant dans ce sens nous ont été faites par deux de nos magistrats.

Mettons nous donc tous ensemble au travail...

jdl

Semaine des associations, septembre 2005

Un rêve partagé

Les associations du Centre Ville s'étaient retrouvées sous l'auvent de l'ancien manège pour exprimer, au moyen de banderoles, d'affiches et de panneaux illustrés, ce qu'elles étaient, ce qu'elles avaient entrepris, ce qu'elles projetaient de faire...

C'était l'heure où les hauts fonctionnaires venaient reprendre leurs voitures dans ce parking de l'Etat de Genève. Ce va et vient nous permit de pénétrer dans cet espace public où plus de soixante places de stationnement ont été aménagées. Cette visite impromptue nous donna l'occasion de découvrir un local de 200 m², situé le long de la rue Colladon et accessible depuis l'extérieur par trois grandes portes de garage. Dans ce bel espace se retrouvaient également les six voitures de pendulaires «privilegiés».

Notre imagination n'a fait qu'un tour: voilà l'espace que nous cherchons pour infléchir le cours des choses, pour redonner vie à ce quartier.

Chacun allait de son projet: «un magasin bio», «une boucherie», «une salle de danse», «une annexe de la Maison de Quartier», «un local pour artisans» «3 arcades séparées pour commerces de proximité»,

Nous avons sous nos yeux un magnifique espace situé le long d'une rue destinée à devenir piétonne, un local admirablement situé à la porte de la Vieille-Ville.

Nous avons tous les ingrédients pour nous lancer dans un projet commun. Donner vie à un espace public squatté par quelques voitures et ne rapportant mensuellement à l'Etat que 300 misérables francs suisses. De quoi rêver, de quoi enrager.

Impressions fugaces

Un brunch asiatique

Après une semaine d'activités, nous étions fatigués et soulagés que tout se soit bien déroulé. Nous avons souhaité évoquer le passé de l'AHCVV et de la MQCC en organisant un brunch musical sur la Treille. Il faisait froid. Ce temps maussade n'allait certainement pas inciter les habitants du quartier à quitter leur couette pour se rendre sur la Treille. Effectivement, nous nous sommes retrouvés une poignée d'habitants derrière ces quelques tables couvertes de tranches de tresse, de confitures faites maison, de thermos brûlants.

Notre musicien brésilien arriva avec un copain, mais sans guitare; il avait cassé la sienne la veille! Les habitants espérés n'arrivaient pas, nous contraignant à faire de mauvaise fortune bonne grâce; c'est alors qu'un brin de soleil se faufila jusqu'à nos tables, sous la forme de visages éblouis de deux touristes asiatiques.

Traversant au pas de charge la Treille au milieu d'un grand groupe de touristes, ils découvrirent notre stand, s'approchèrent et, émerveillés et reconnaissants, s'empiffrèrent de tranches de tresse beurrée...

Ils sont probablement retournés dans leur pays avec une image curieuse de l'hospitalité

suisse... Trois pelés et quatre tondus qui, un dimanche matin par un froid de canard, offraient généreusement de la «boulange» aux touristes de passage!!!

Visites chez Dada

La semaine se terminait par une visite des cours et des jardins de notre Vieille-Ville. Après avoir gagné la «Haute-Ville» par ces longs escaliers qui relient la rampe de la Treille à la suite de «jardins plein sud» de la rue des Granges, nous sommes descendus dans les entrailles de la colline pour découvrir un ancien théâtre Dada! Des étudiants en lettres des années trente se réunissaient en effet là pour déclamer les œuvres de ce courant littéraire qui eut son heure de gloire. Un habitant avait disposé des bougies sur toutes les marches donnant accès à cette cave située au deuxième sous-sol. Cette descente au temple genevois du dadaïsme avait quelque chose de magique. Merci Luigi d'avoir illuminé cette fin de semaine!

Mille mercis

Toutes les associations du Centre-Ville tiennent à remercier très chaleureusement Mme Mach, Mme et M. Coursier, Jacques, alias Jean Pierre, Doris et Georges pour avoir mis généreusement à disposition de notre projet leurs locaux, leurs talents et leurs énergies.

jdl



**Le samedi
10 décembre
dès 20h.
BAL
de l'escalade**

internet: WWW.AHCVV.CH

Centre et Vieille-Ville Des souvenirs et un constat

Au printemps 1957, avec mon frère étudiant, je suis «descendue» du Petit-Saconnex à la rue Charles-Bonnet, numéro 4, pour y travailler ma matu. Il s'agissait d'un sous-sol de quatre pièces, éclairé par des soupiroux, une seule fenêtre donnait sur la rue de l'Athénée. Il y avait le chauffage central et l'eau chaude, mais ni salle de bain, ni toilettes. Il est vrai que notre premier loyer s'élevait à Frs 65.- Pour des étudiants, c'était idéal. A l'époque, tout l'immeuble était habité, ainsi que «son voisin» du numéro 2. En dessous de chez nous, il y avait un cordonnier, un garagiste, une épicerie. Depuis, les arcades sont devenues des restaurants et tous les appartements de ces deux immeubles, même notre sous-sol, ont changé d'affectation et ont été transformés en bureaux.

Ensuite, j'ai vécu au 9 de la place du Bourg-de-Four, un superbe immeuble délabré, au troisième étage, au-dessus de Tchinn-Ta-Ni et de l'école Brechbühl. Nous y étions trois avec nos copains et copines de l'époque, deux d'entre nous bénéficiaient d'une belle chambre avec alcôve et cheminée, le troisième d'un immense salon, et d'une «longeole». La cuisine et la salle de bains étaient communes. Le soleil de l'après-midi, à travers le tilleul de la place, inondait nos chambres jusqu'au fond des alcôves. L'immeuble étant destiné à être restauré, nous bénéficions d'une sorte de contrat de confiance, le loyer ne devait pas s'élever à plus de quelques centaines de francs à partager entre les trois. Deux fois par hiver, on nous versait dans une armoire de la cuisine 300 kg de charbon, et par les grands froids nous dépassions difficilement les 16 degrés. C'était une belle époque: les études, les amours, les amitiés, les artistes, le risotto du dimanche soir avec les visites à l'improvisiste, les longues soirées de discussion. Cet immeuble aujourd'hui n'abrite que des bureaux, à part quelques appartements de luxe dans les combles.

En ce temps-là, rien qu'au Bourg-de-Four et les rues proches, il n'y avait pas moins d'une vingtaine de magasins d'alimentation, épiceries, laiteries, boulangeries, cordonniers, coiffeurs, tabacs, chaudronniers, sans parler d'une fameuse droguerie. Comme on peut le constater, quasiment tous ces magasins de première nécessité ont disparu pour être remplacés par des boutiques de luxe: vêtements, chaussures, audio-visuel, cadeaux, linge de maison, ensemblier, mobilier. Evidemment j'imagine qu'un propriétaire immobilier engrange davantage avec un chausseur ou une boutique de mode qu'avec un chaudronnier. Et il y avait des habitants partout et de toutes sortes: des familles, des célibataires, des personnes âgées, des originaires, des artistes. C'est-à-dire qu'il y avait une mixité des commerces, des habitats et des habitants.

Avec la venue de notre premier enfant, en 1967, nous avons émigré au 4 de la rue de Saint-Victor. Encore un ancien et magnifique immeuble délabré, mal entretenu, mais pour 650.- Frs, au départ, nous avons pu élever nos deux fils dans un logement spacieux, dans un quartier aéré, et surtout très central, idéal pour nos activités qui se déroulaient au centre-ville. En dessous de chez nous: une épicerie, un petit fleuriste, remplacé plus tard par un cordonnier, deux coiffeurs, un nettoyage à sec. L'immeuble n'ayant jamais été rénové par le propriétaire, ni notre appartement, malgré les inévitables augmentations de loyer, celui-ci aujourd'hui après presque quarante ans ne dépasse pas Fr. 1'500.-. Ce furent les plus belles années: les enfants, les nouvelles amitiés grâce à l'école et à la Treille, la vie active professionnelle, le début de l'engagement politique et associatif. Si notre immeuble est encore réservé à l'habitat, au plateau des Tranchées, par contre, il n'y a presque plus d'habitants, encore moins d'enfants. En fin d'après-midi en hiver, derrière les fenêtres éclairées, on peut compter les ordinateurs; le soir et le dimanche, par contre, tout est noir. Pourtant, ce quartier construit vers la fin du XIXe siècle avait été pensé «à

destination résidentielle» * avec des idées d'urbanisme très intéressantes: l'habitat sur la colline, les circulations sur les boulevards.

Depuis quelques années, j'observe que l'on est passé à un cran supérieur: de nouvelles augmentations du prix des loyers devenant insupportables même pour des boutiques haut de gamme, celles-ci sont remplacées par des activités à encore plus haut rendement ou des bureaux. Au coeur du Bourg-de-Four, à la place d'un antiquaire, c'est un bureau de promotion immobilière qui vient d'être inauguré. Qu'en sera-t-il de l'arcade voisine, encore vide, après la cessation de commerce du magasin de lampes?

La spéculation et la promotion immobilières, les hausses des prix des loyers, les changements d'affectation ont transformé le centre-ville en un triste désert. Une fois les commerces et les bureaux fermés, sans les touristes ou les promeneurs de l'extérieur, il serait vide. S'étant vendu au plus offrant, il est devenu homogène, il a perdu sa diversité. Il est grand temps de renverser la vapeur, c'est-à-dire d'instaurer des changements d'affectation mais dans le sens inverse, il faut impérativement transformer les bureaux en logements, leur destination première, rénover légèrement pour garder des appartements à des prix abordables. Cela se justifie d'autant plus qu'il y a en ville quantité de surfaces commerciales vacantes à louer. Je souhaiterais même que l'Etat et la Ville donnent le bon exemple, par exemple, à la rue Henri-Fazy ou à la Cour Saint-Pierre.

J'admets tout à fait que, jusqu'à aujourd'hui, ma famille et moi avons eu beaucoup de chance: nous avons toujours vécu dans de vieux immeubles, tous les rafraîchissements intérieurs de nos appartements ont été réalisés par nos soins, à nos frais, nous n'avons jamais eu une cuisine équipée, les loyers étaient modestes, nous avons eu de l'espace et vécu dans un quartier qui avait du charme.

Aujourd'hui, après cinquante ans de vie dans ce quartier, quarante ans dans le même immeuble, et résiliation de mon bail, je fais une expérience intéressante mais difficile: je suis en recherche de logement. Veuve, à la retraite, grand-mère encore active, je cherche un 3 1/2 à 4 pièces, de confort simple, ensoleillé, sans cuisine équipée, dans un immeuble ancien, à loyer abordable, pas trop loin de ces lieux où j'ai vécu presque toute ma vie, que je connais comme ma poche et où résident encore des amis et connaissances. Cela fait des mois que je cherche. Cet objet est introuvable. Sur les listes ou sur Internet, à part de temps en temps quelque chose aux alentours de Fr. 1'500.-, mais ou excentré, ou de mauvaise qualité (rez, sombre, mal isolé, avec une minuscule cuisine) ou déjà pris d'assaut, la quasi totalité des loyers avoisinent les Fr. 2'000.- pour monter jusqu'à Fr. 4 500.-.

Mes critères sont-ils vraiment trop exigeants, comme on me le reproche? Mes rentes d'un peu plus de Fr. 5'000.- sont-elles si minables? Dois-je à près de septante ans commencer une nouvelle vie à Thônex ou à la campagne? Dois-je abandonner mes activités associatives, politiques ou culturelles dont les séances ont toutes lieu le soir et au centre-ville? Dois-je accepter un deux pièces, quitte à ne plus pouvoir recevoir ni amis ni petits enfants? Dois-je consacrer la moitié de mon revenu au loyer?

P.S. Zivi ferme: augmentation de loyer et faute de repreneur, il sera remplacé par un restaurant.
Loretti ferme: augmentation de loyer.

Ausoni ferme: augmentations de loyer chaque année, les affaires marchent moins bien, sera remplacé par Mark & Spencer.

La Librairie des Amateurs va fermer: avait trouvé un repreneur qui s'est désisté devant l'augmentation de loyer.

* Le grand siècle de l'architecture genevoise, Société d'art public 1985, éd. Goerg.

La foire aux Bastions? Devenu riche...

Le parc des Bastions est en train de changer d'affectation: il devient un champ de foire! Il y a toujours plus de manifestations populaires, ce qui est certes une bonne chose. Notre société a besoin de sortir et d'abandonner pour quelque temps son poste de télévision.

Depuis quelques années les manifestations se multiplient: aux promotions enfantines viennent s'ajouter les 1^{er} août, 1^{er} Mai, Fête de la musique, course de l'Escalade, Tour de Romandie, Garden Party de l'université, et récemment le 100^{ème} anniversaire d'une banque genevoise, l'exposition de photographies et encore des fêtes occasionnelles. Faudrait-il changer l'affectation des Bastions, lieu de repos et de détente, en Bois des Festivités? De plus en plus d'habitants et promeneurs se plaignent de cette mutation. Il ne faut pas oublier que ce parc est aussi un lieu de détente pour les étudiants, sans oublier les joueurs d'échecs installés depuis une vingtaine d'années. Pourrait-on déplacer ces activités sur la Plaine-de-Plainpalais? Impossible parce que la Plaine déborde aussi d'activités. Il faut se résoudre à accepter notre nouveau mode de vie et rechercher les moyens qui permettent à chacun de trouver son plaisir et de partager les espaces urbains tels que celui de Bastions.

Il y aurait plusieurs solutions à mettre en pratique. En premier lieu, déplacer le parking des cars sur le Cours des Bastions. Ce parking a été installé il y a environ 20 ans. En hiver, les moteurs tournent pour chauffer les cars et, en été, pour les refroidir! On pourrait imaginer que les installations pour les équipements des fêtes se fassent selon un horaire mieux adapté aux utilisateurs du parc. Les véhicules ne devraient plus circuler après 11 heures comme cela se fait pour les rues piétonnes. Les horaires des fêtes devraient suivre l'exemple de ce qui se fait actuellement pour la Fête de la Musique. Il faudrait aussi réduire le nombre d'activités et surtout ne plus en autoriser de nouvelles.

Nos autorités devront plancher en commun avec les associations du quartier pour rechercher ensemble des solutions qui permettront à tout le monde d'y trouver son compte; il faut que le parc des Bastions garde sa fonction principale, celle d'un espace pour la détente et le repos.

KIOSQUE DES BASTIONS

Lors de la dernière séance du conseil municipal de la Ville de Genève, c'est à l'unanimité de ce Conseil, tous partis confondus, qu'il a été demandé à la mairie d'autoriser l'ouverture du kiosque toute l'année. Alors qu'il avait été ouvert de cette façon la saison dernière, les autorités municipales ont décidé de le fermer cet hiver. Il n'est pas facile de se faire une opinion précise sur les raisons de cette décision contestée par les habitants et citoyens de Genève. Il semblerait que ce serait l'Etat de Genève qui n'aurait pas accepté de déroger aux directives de protection de l'environnement. Le kiosque aurait dû être isolé thermiquement, ce qui aurait provoqué des modifications des vitrages, parce qu'il aurait fallu en augmenter les cadres pour supporter les verres isolants. Comme l'aspect se serait visuellement alourdi, le service de la protection des sites aurait refusé ces modifications! Décidément, après la bataille des terrasses parisiennes qui est loin d'être gagnée, c'est celle du kiosque des Bastions qui commence. Il faut savoir que ce lieu est devenu un rendez-vous privilégié de nombreux habitants de la Vieille-Ville, parce qu'on s'y sent mieux qu'au Bourg-de-Four, place envahie par une population habitant à l'extérieur de notre quartier.

Enfin une pétition circule pour le kiosque. Elle sera adressée au Grand Conseil et au Conseil Municipal, ce qui devrait donner encore plus de poids pour obtenir une ouverture annuelle. Il fut une époque où notre lutte consistait à libérer le parking du Bourg-de-Four ou de la Promenade de Saint-Antoine et à réduire la circulation dans la Vieille-Ville. Nous y sommes arrivés, alors fonçons pour le Kiosque!

malheureusement

Une famille membre de l'AHCVV a acheté fin 1999 un appartement de 240 m² dans le centre ville. Ce vieil appartement de 8 pièces avait été acquis à l'époque pour 900'000 francs. Pour une famille genevoise ordinaire, cette somme est bien évidemment importante, mais la transaction fut possible grâce à des emprunts bancaires et un déboursement en fonds propres de 400'000 francs, venus d'un héritage. A la somme initiale s'ajoutèrent 200'000 francs de travaux de rénovation. Cette opération permit d'obtenir un équivalent-loyer de 2000 francs par mois, compatible avec les revenus de cette famille.

5 ans après, ce bien immobilier a tout simplement... doublé de prix et est estimé à plus de 2 millions de nos francs.

Si tel avait été le but, ce serait une très belle opération financière!

N'est-ce pas magnifique de devenir millionnaire en si peu de temps!

Admettons que nos amis décident de vendre leur appartement aujourd'hui, en réalisant la plus-value que les lois du marché ont déterminée à leur place. L'acheteur devra déboursier, en fonds propres, au minimum 800'000 francs. Son équivalent-loyer sera alors de près de 5'000 francs

Qui peut se permettre un tel investissement? Qui disposera de revenus suffisants pour en supporter la charge?

Appliquons maintenant cette loi sauvage à tout l'immeuble, qui est passé en copropriété en 1999. Eh bien c'est l'ensemble du profil de cet immeuble, où l'on trouve encore des grands appartements avec des loyers raisonnables, qui sera modifié de façon déterminante.

On ne s'étonnera donc plus de voir notre patrimoine urbain racheté à tour de bras par des citoyens fortunés ou des investisseurs étrangers aux dépens de la mixité et des équilibres socioculturels.

jd1

Kiosque des Bastions Pétition déposée

Trois associations de la Vieille-Ville ont une nouvelle fois uni leurs efforts pour déposer ensemble une pétition contre la fermeture du kiosque des Bastions.

Cette pétition demande notamment aux autorités municipales et cantonales de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que le café-restaurant des Bastions puisse rester en activité durant l'année entière. Les pétitionnaires demandent aussi que les contraintes administratives soient abordées avec intelligence et flexibilité au profit de la vie et de la qualité de la vie dans notre quartier.

Cabinet d'ostéopathie

Simon Monnin, ostéopathe diplômé de l'école suisse d'ostéopathie et membre FOH a le plaisir de vous annoncer qu'il s'installe

rue Saint-Léger 22
et rue de la Rôtisserie 8
1204 Genève.

Consultations sur rendez-vous
au 079 296 11 20.

L'inauguration aura lieu
le samedi 10 décembre 2005,
de 14h à 19h,
au cabinet de Saint-Léger.

rj

«Commerce à remettre»

«Arcade à remettre», «Nous informons notre aimable clientèle que nous déménageons à...», «Fermeture définitive le...», «Liquidation du stock pour cause de cessation de commerce»... La Vieille-Ville est coutumière de ces annonces placardées sur la devanture des magasins.

Une annonce d'un tout autre genre était apparue à la Grand-Rue, sur la vitrine de la librairie des amateurs: **commerce à remettre**.

Et puis cette annonce avait été retirée. Un espoir secret était né: ce commerce ancien allait-il subsister dans ce coin de la cité?

Espoir déçu! Ce magasin plus que cinquantenaire va fermer définitivement ses portes le mois prochain.

Profitez donc de ces quelques semaines pour pénétrer dans cet havre de calme et de sérénité et respirer à pleins poumons cette odeur de livres anciens si particulière. Vous serez merveilleusement accueilli et pourrez faire un tour du monde et un voyage dans le temps grâce à tous ces livres anciens... vous pourrez aussi méditer sur notre société, où la rentabilité et le profit remplacent petit à petit toutes nos valeurs traditionnelles.

Aujourd'hui on ne remet plus un commerce: on loue une arcade pour tenter, avec plus au moins de succès, une aventure commerciale.

Ce commerce de livres d'occasion était à remettre. C'était un souhait profond de Mme Rivoire, décédée en 2003. Elle avait repris avec son mari en 1979 le commerce de Monsieur... Ce couple, secondé par des employées passionnées, avaient pendant plus de 25 ans acheté des livres, conseillé des clients, dont beaucoup étaient devenus des fidèles, revendu tous ces témoins du passé aux amateurs d'évasion. A la mort de Mme Rivoire, ses héritiers essayèrent de réaliser le vœu de leur parente; remettre ces dizaines de milliers de livres et le commerce qui continuait à les faire vivre. Ils trouvèrent un acquéreur... et puis l'immeuble du 11 Grand-Rue fut racheté. Le nouveau propriétaire annonça tout de suite la couleur: il voulait tripler la location du local, de quoi décourager définitivement tout amoureux des livres.

Les employées seront au chômage dès janvier et un établissement de luxe remplacera l'un des derniers commerces traditionnels de la Vieille-Ville.

A l'intérieur de «la librairie des amateurs», sur l'un des multiples rayons, se trouve un livre vendu à 5 francs, qui finira probablement dans une benne de la voirie.

Son titre, «Bonjour Tristesse».

jd

Coup de cœur en Vieille-Ville

Envie d'une petite douceur le dimanche matin, d'une soupe bien chaude à midi? Il n'est pas nécessaire de chercher bien loin! Si vous allez à la Grand-Rue, vous trouverez votre paradis. En effet, le bistrot-boulangerie dont on parle s'appelle le Jardin d'Eden. Il se situe dans les locaux d'un ancien four à pain, que vous pouvez encore admirer en entrant par la porte de la boulangerie. Bien qu'il ne soit malheureusement plus en fonction, vous pourrez néanmoins déguster toute une série de délices faits maison. Du sucré au salé, de l'Orient à la Suisse, il y en a pour tous les goûts. Laissez-vous tenter par un Baklava ou par un Berek ou, si vous aimez la tradition, par un succulent chausson aux pommes. Si vous êtes gourmand et avez envie de manger un peu plus, allez au bistrot adjacent, soit par une petite porte intérieure, soit directement depuis l'extérieur. Même le dimanche, vous disposerez d'un plat du jour et d'une carte très variée. Certains clients disent que dès lors que l'on a mangé l'une des variétés de crêpes, on doit revenir pour en goûter une autre. Jugez-en vous-mêmes!

A ne pas rater! le Jardin d'Eden a ouvert ses portes il y a 5 ans et rend service du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi et le dimanche de 9h à 21h. Nous avons demandé au propriétaire pourquoi il avait choisi la Vieille-Ville pour son activité. Sa réponse: la tranquillité, le respect et la sympathie de la clientèle.

A côté de ce vétéran, à quelques mètres de là, toujours dans la Grand-Rue, vous trouverez un nouveau commerce. Il s'appelle «Le plaisir du goût» et vend, comme son nom l'indique, des produits alimentaires pour ceux qui veulent se gâter: pâté, thé, chocolat, confitures, glaces... le choix est varié. Bravo à ce courageux et bonne chance!

isa

AHCVV 2005: le comité s'agrandit

Notre assemblée statutaire s'est tenue le jeudi 10 septembre à la Galerie Athénée 4. Après lecture du rapport du contrôleur des comptes, l'assemblée de l'AHCVV a accepté à l'unanimité le rapport financier de notre trésorière pour l'exercice 2004, tout en la remerciant pour son travail.

Autre bonne nouvelle: le comité de l'AHCVV s'agrandit, se féminise et étend sa couverture géographique.

Aux neuf membres de la cuvée 2004-2005, qui ont exprimé leur souhait de rester dans notre comité cette année, sont en effet venues s'ajouter Mesdames Nicole Stauffer et Isabel Bejar Alonso. Jean-Dominique Lormand et Marie-France Spielmann ont été par ailleurs reconduits dans leur fonction de président et de trésorière.

Durant l'exercice 2003-2004, le comité de l'AHCVV n'était composé que de 5 membres qui tous habitaient dans la Vieille-Ville. L'année dernière sont venus nous rejoindre 4 nouveaux membres dont l'un habite dans la «Ville-Basse», à la rue Sénebier.

Cette année, une habitante des Rues-Basses est venue renforcer notre équipe. Ceci est important, car l'AHCVV est une association d'habitants de notre Centre-Ville, même si 68 % de nos membres habitent dans le périmètre de la Vieille-Ville et si 10% n'habitent pas le quartier.

jd

les animadeleines

Comme chaque année à la veille des Fêtes, l'éveil culturel propose une série d'activités qui se dérouleront à la Madeleine des enfants et au Temple de la Madeleine. Inscriptions et réservations au 022 810 18 90 permanence téléphonique de 10h à midi du lundi au vendredi.

Bricolages autour de Noël

Marie Claude Bavarel et Patricia Sauterel, proposent deux ateliers de confection de cadeaux

Mercredi 7 décembre

à 14h30 et 16h00

pour des enfants de 3 à 5 ans

Participation : Fr 5.-

Une Escalade pour la petite enfance

Samedi 10 décembre 2005

- 14h15 : Ouverture des portes
- 14h30 : Spectacle pour enfants « La nuit sans lune de 1602 »
- 16h : Goûter avec la participation de la maison de quartier de Chausse-Coq
- 16h30 : Défilé avec tous les enfants déguisés et bal.

Concert de Noël

3 - 5 ans

Mercredi 14 décembre à 10h00 au Temple de la Madeleine

avec la chorale d'enfants de la Maîtrise du Conservatoire de Musique

dirigée par Mme Magali D'AMI

piano : Mme Diana Wipraechtiger

entrée libre

L'Escalade : une fête guerrière ?

A la Madeleine des enfants, le comité de l'association et les membres du personnel ont décidé, voilà trois ans, dans le cadre des « Animadeleines », d'ouvrir les portes de l'institution pendant le week-end de l'Escalade. Le but est d'offrir aux tout-petits et à leurs parents qui viennent en Vieille-Ville, un moment de calme loin de l'agitation de la foule. Un moment de partage aussi, où l'on tente de raconter l'histoire de l'Escalade; mais comment faire comprendre ce récit historique aux plus jeunes?

Certes l'Escalade est une célébration guerrière, mais derrière cette commémoration, il y a l'histoire... et la fête. L'histoire et la fête qui rassemblent les genevois, qu'ils soient d'autres cantons ou d'autres pays, chaque nouvel arrivant prenant

du plaisir à suivre le cortège, à casser la marmite, à se déguiser et à boire du vin chaud dans la ville ancienne.

C'est le souvenir de cette fameuse bataille qui, quatre cent ans plus tard, continue d'être un facteur d'intégration. En effet, le récit de ces Genevois se réveillant la nuit et se battant pour défendre leur cité est fédérateur: il permet à chacun de se reconnaître, à chacun de s'approprier un peu la ville, d'autant que les héros de cette bataille étaient pour la plupart des « étrangers », ils avaient fui les persécutions que l'on réservait aux Réformés.

C'est pourquoi la Genève multiculturelle se retrouve dans le récit de l'Escalade, chacun y trouve un peu de racines communes indispensables à la cohésion sociale.

Pour le comité : Judith Monfrini

AHCVV Réunion du comité

Le comité de l'AHCVV se réunit le deuxième jeudi de chaque mois à la Maison de quartier de la rue Chausse-Coq:

soit jeudi 8 décembre 2005

jeudi 12 janvier 2006

jeudi 9 février 2006

jeudi 9 mars 2006

en avril 2006 le comité se réunira le mardi 11 avril

jeudi 11 mai 2006

jeudi 8 juin 2006

le comité

Fondée en 1980, l'AHCVV a pour but de défendre la qualité de la vie. Nous intervenons dans les domaines de l'habitat, de la circulation, de l'environnement urbain et de l'animation culturelle. De plus, tout membre cotisant de l'AHCVV profite des services de l'ASLOCA lors d'un premier contact. Si vous voulez nous aider à défendre les intérêts des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville, merci de remplir ce bulletin d'adhésion et de l'adresser à:

AHCVV, CP 2029, 1211 Genève 3

BULLETIN D'ADHÉSION

JE DÉSIRES DEVENIR MEMBRE DE L'AHCVV

cotisation 2006: individuel Fr. 30.- famille Fr. 40.- apprentis, étudiants Fr. 10.-

NOM:

Prénom:

Adresse:

La rue Chausse-Coq en fête avec Saint-Nicolas



**Le mardi 6 décembre
dès 16h.**

Soupe, boissons et vin chaud,
bricolage, musique,
Animation de rue et bien sûr ...

**Saint-Nicolas
et Père Fouettard**

18h00

**Spectacle enfants
"RAFARA"**

dès 18h30

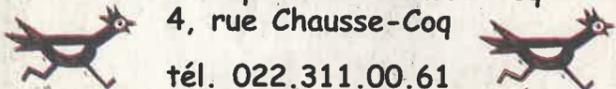
Raclette à la MQ

19h00-21h00

Boum pour tous

Maison de quartier Chausse-Coq
4, rue Chausse-Coq

tél. 022.311.00.61



Activités

pour les 11 - 13 ans

La maison de quartier propose un programme et des moments d'accueil spécifiques pour les 11 - 13 ans. Le programme d'activités est établi chaque deux mois et envoyé aux jeunes. Les activités sont libres et gratuites, elles ont lieu un mercredi par quinzaine de 14h30 à 16h30 et les vendredis de 16h à 18h30 ou 21h selon le programme. Les 11 - 13 ans peuvent aussi venir à la maison de quartier pendant les heures d'ouverture du secteur adolescents.

Activités pour les jeunes

La maison de quartier est ouverte aux jeunes qui peuvent venir librement durant les heures d'ouverture :

Mercredi : 13h30 - 16h Sporto Allegre à l'Aubépine
ou 14h30 - 16h 30 : le moment des 11 - 13

16h30 - 18h Accueil à la MQ

Judi : 16h00 - 18h30 Accueil à la MQ

Vendredi : 16h00 - 18h30
ou 21h : le moment des 11 - 13
18h30 - 22h30 : accueil à la MQ

Concert jeunes

Les jeunes ont la possibilité de faire leur premier concert à la maison de quartier un samedi par mois. Nous mettons à disposition le matériel et le savoir faire, les jeunes s'occupent de la promotion de leur concert.

Pour tous renseignements supplémentaires concernant ces activités, contactez Jean-Michel ou Arianne.

022.311.00.61 1mqchaussecoq@fase.ch



Jeremy,
le 8 novembre 2005
au 15, rue de Rive



sporto allegre

2005 - 2006

mercredi 13h30 - 16h

les samedis

**29 octobre, 12 et 26 novembre,
10 décembre**

19h30 - 22h

**au cycle de
l'Aubépine**

jeux et sports
gratuits et sans inscriptions

LUDOTHEQUE

Les animations du mercredi

9h30 - 11h30

Mercredi 21 décembre 2005

Décoration pour Noël

Mercredi 11 janvier 2006

Tableaux créatifs mosaïques

Mercredi 15 février 2006

Aimants rigolos pour le frigo

Mercredi 1 mars 2006

Cadre de photo

Mercredi 5 avril 2006

Décoration pour Pâques

Mercredi 10 mai 2006

Surprise pour Maman

Mercredi 14 juin 2006

Loto

ECOLE

FERDINAND HODLER

ludovieilleville.ge@infomaniak.ch

**Le samedi 10 décembre dès 20h.
BAL de l'escalade de l'ATHEVV
Ambiance, Boissons, saucisses**